

L'aéronautique en vitesse de croisière

- La deuxième tranche de l'aéropôle Mohammed V arrive sur le marché
- Le foncier mis à disposition en location longue durée
 - 3.000 emplois directs escomptés

Voir page 13

Aéropôle Mohammed V

Un deuxième site totalement aéronautique

• Un appel d'offres international en préparation

• Du foncier proposé à la location longue durée

L'OFFICE national des aéroports (ONDA) s'apprête à lancer une série d'appels d'offres internationaux pour l'attribution des lots de la deuxième tranche de l'aéropôle Casablanca Mohammed V. Il s'agit d'une réserve foncière de 20 ha, qui s'ajoutera à la première phase (200 ha). Le projet cible l'industrie aéronautique et les entreprises spécialisées dans les services aéronautiques.

L'Office a fait appel à White Stone, cabinet international spécialisé en stratégie et banque d'affaires. Dans ses conclusions, la banque conseil a suggéré le développement d'un centre de vie économiquement viable aussi bien pour l'ONDA que pour toute la région. Celui-ci comprend trois compo-



La deuxième tranche de la zone industrielle générera jusqu'à 3.000 nouveaux emplois (Ph. L'Economiste)

santes: l'hôtellerie, un centre commercial avec des espaces de restauration et des bureaux. Les soumissionnaires intéressés devront donc investir dans la réalisation de ces trois catégories de projets. Parmi les critères qui seront exigés dans les appels d'offres concernant la deuxième tranche de l'aéro-

pôle, figurent l'expérience des soumissionnaires ainsi que leurs références. Les lots de terrain d'une surface minimale de 1.500 m² seront proposés à la location longue durée à des conditions «incitatives». Ce qui évite aux investisseurs d'immobiliser de gros capitaux pour l'acquisition du foncier.

L'aéropôle de Casablanca Mohammed V offre plusieurs avantages, notamment l'intermodalité des transports aérien, routier et ferroviaire. L'ONCF devrait d'ailleurs bientôt lancer les travaux de construction d'une nouvelle gare à Nouaceur. Il faut également signaler la proximité des centres de formation spécialisés dans l'aéronautique, de l'aéroport, la disponibilité de la main-d'œuvre, d'unités hôtelières... Au total, cette deuxième tranche devrait générer entre 2.000 et 3.000 nouveaux emplois, sans oublier l'impact sur toute la région. L'aéropôle de Casablanca avait été inauguré en 1992. La première tranche est modulée autour de six pôles d'activités distincts.

L'industrie aéronautique est orientée à 100% export. En 2016, les exportations ont atteint 9,2 milliards de dirhams, contre 8,2 milliards l'année précédente. Soit 4,5% des exportations marocaines contre 1% il y a 15 ans. Le secteur compte actuellement 115 sociétés et emploie 11.000 salariés. □

Hassan EL ARIF

Cartographie de la première tranche

■ Pôle aéronautique: 3.000 emplois

Le pôle des industries aéronautiques est destiné aux entreprises spécialisées dans l'industrie aéronautique ainsi que leurs sous-traitants. Pour l'heure, 21 entreprises sont opérationnelles dans l'aéronautique. Parmi elles, Aircelle Maroc, Lisi Aerospace Creuzet Maroc, Société de précision mécanique aéronautique, Sagem Maroc...

Au total, le montant des investissements réalisés s'élève à plus de 1,21 milliard de dirhams et le nombre d'emplois atteint 2.937 postes. Le taux d'occupation du parc est actuellement de 68%. Les lots disponibles sont de 2.500 m² à 50.000 m². Des travaux d'extension devraient permettre de dégager une superficie nette supplémentaire d'environ 10 ha.

■ Des espaces prêts à l'emploi

Il s'agit d'espaces prêts à l'emploi d'une superficie de 400 m². Ils sont destinés aux entreprises liées à l'industrie aéronautique ou à des sociétés innovantes.

Le site est aménagé en bâtiments conçus selon le concept d'immeubles «intelligents», permettant aux entreprises intéressées d'emménager immédiatement dans des bureaux modulables. L'espace est affecté à la société Waga Engineering, spécialisée dans la distribution de matériel et d'outillage pour l'industrie aéronautique.

Il existe un autre pôle de sites «Ready to Out Put» destinés à accueillir des unités de production et des bureaux d'une superficie allant de 767 m² à 2.925 m².

■ Des conventions en cours de signature

C'est un pôle réservé aux activités industrielles innovantes, opérant notamment dans l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, l'automobile. La surface des parcelles varie entre 2.000 et 50.000 m². C'est l'espace qui présente le taux d'occupation le plus élevé: 88%. Il accueille 38 sociétés totalisant un investissement de 1,85 milliard de dirhams et représentant 3.284 emplois. Plusieurs secteurs d'activités sont couverts: monétique (M2M Secure Payment Services), industrie pharmaceutique (Bayer Immobilière Maroc), plasturgie (Futuraplast)...

■ «Un centre de vie» en projet

L'aéropôle Casablanca Mohammed V est équipé d'un service d'accueil destiné à accompagner les investisseurs auprès des différents services et organismes de l'administration. Des projets de mutualisation du transport et de restauration sont en cours de finalisation. L'aéropôle comprend également un compartiment dédié à la formation. Parmi les institutions opérationnelles, l'on compte déjà l'Académie internationale Mohammed VI de l'aviation civile, l'Institut des métiers de l'aéronautique (IMA), l'Institut spécialisé dans les métiers de l'aéronautique et de la logistique aéroportuaire ou encore Mundiapolis.

Un «centre de vie» verra bientôt le jour dans la zone. Il comprendra notamment des banques, un bureau de poste, une cantine pour la restauration collective, un centre médical d'urgences... □